



Institut national supérieur de formation et de recherche  
pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA)  
Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité  
les pratiques éducatives et scolaires (Grhapes) Équipe d'accueil EA 7287

## Synthèse

# Les conditions de mise en œuvre du GÉVA Sco

## Usages sociaux d'un outil visant à l'harmonisation de la scolarisation des élèves handicapés

Rapport 29 janvier 2016

Martial Meziani (coordination)  
Serge Ebersold (direction scientifique)  
Séverine Mayol  
Roberto Toledo

La recherche sur les usages sociaux du GÉVA Sco que nous avons menée de décembre 2012 à janvier 2016 a été financée par la CNSA et l'INS HEA. Elle porte sur un outil concourant à l'évaluation des besoins des élèves pour lesquels une demande de compensation du handicap a été déposée auprès d'une Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Nous avons cherché à analyser les usages sociaux de l'outil à partir de méthodes qualitatives, quantitatives et participatives, le GÉVA Sco ayant été conçu afin d'harmoniser les pratiques relatives à l'évaluation des besoins de compensation, au processus décisionnel liant écoles et MDPH, aux formes de coopération entre acteurs et à la participation sociale des familles.

À la suite de cette recherche, nous pouvons tirer un certain nombre de conclusions :

1. Si l'objectif initial est de mesurer le degré d'autonomie, un déplacement s'opère au moment de la consignation des difficultés de l'élève en transformant cette difficulté en importunité scolaire. L'importunité scolaire ne revient pas seulement à qualifier les difficultés de l'élève, mais aussi celles de l'environnement. S'il s'agit bien d'aider l'élève dans son acquisition de l'autonomie et de compétences, il s'agit tout autant de faire émerger un travail plus serein des enseignants, ces derniers ayant pour éthique de prendre en charge de manière similaire chaque élève. Il nous paraît important, avec l'utilisation d'un outil tel que le GÉVA Sco, de faire connaître aux enseignants les enjeux du droit individuel à la compensation.

2. Les résultats montrent également que le GÉVA Sco favorise une conception de l'enfant fondée sur la performance scolaire, les facultés cognitives et les capacités sociales de l'élève. Le discours tenu sur les élèves est construit à partir d'une clinique scolaire où l'objectif est de saisir le niveau et la nature de l'importunité scolaire. Cela donne lieu au développement d'une vision déficitaire de l'élève au sens scolaire et non médical, les catégories de pensée étant en premier lieu, celles du monde enseignant. En ce sens, il nous apparaît indispensable de bien comprendre que si l'observation directe est très utile, celle-ci est toujours construite à partir d'une vision particulière de l'enfant et du handicap, même si la question du trouble tend à disparaître au profit de la distance à la culture scolaire.
3. Si l'hétérogénéité territoriale existe bel et bien, celle-ci se joue d'abord en commission des droits à l'autonomie, les modes d'organisation de celles-ci, ainsi que les jurisprudences locales, différant d'un département à l'autre. En ce sens, si l'usage du GÉVA Sco tend à produire un discours normé sur l'élève, l'équité territoriale se joue tout autant au niveau des commissions que lors des réunions où le GÉVA Sco a une influence directe, comme les équipes de suivi de scolarisation ou les équipes pluridisciplinaires d'évaluation.
4. Les résultats montrent également que si le GÉVA Sco permet la transmission uniformisée d'informations, le remplissage du document est essentiellement du fait des enseignants. Même lorsque les acteurs du secteur médico-social sont porteurs de la scolarisation en milieu ordinaire, ils ne sont pas partie prenante de la rédaction, qu'il s'agisse d'une scolarisation à temps partagé ou de l'intervention d'un service de soins dans l'école. Dans ces conditions, le GÉVA Sco pourrait renforcer les logiques internes à l'Éducation nationale, au lieu de favoriser le rapprochement attendu sur le plan législatif avec le secteur médico-social. *A contrario*, le GÉVA Sco pourrait être un outil facilitant la coopération entre tous les acteurs de la scolarisation, à condition que les dimensions relatives à l'évaluation de l'école soient atténuées, permettant en cela aux acteurs extérieurs au monde de l'école d'être mobilisés et aux enseignants de ne pas être remis en cause dans leur fonction de transmission des savoirs.
5. Enfin, le GÉVA Sco tend à produire un rapport normé lorsqu'il s'agit d'accompagner les familles, réduisant les marges de manœuvre des professionnels accompagnant parents et enfants. La rationalisation en cours rend difficile les formes d'accompagnement développées notamment par les enseignants référents, souvent fondées sur la sollicitude et une forte contextualisation des difficultés professionnelles ou familiales. En ce sens, le rôle de médiation qu'ils jouent avec les uns et les autres se heurte à la représentation qu'ils se font de l'outil, imposant de nouveaux modes de travail, selon leurs propres propos.

En définitive, il nous apparaît important de souligner que l'usage du GÉVA Sco ne peut être compris qu'en fonction des contraintes des différents acteurs. Si des changements d'usage peuvent être attendus, certains d'entre eux pourront prendre du temps, car ils renvoient à des doubles contraintes légales et institutionnelles auxquelles doivent faire face les différents acteurs, en particulier les professionnels de l'Éducation nationale et les agents MDPH.

**Avec le soutien de la Caisse nationale  
de solidarité pour l'autonomie (CNSA)**

